

Canada Province de Québec  
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri  
Le 15 décembre 2020

A une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue au Centre Municipal de Saint-Philippe-de-Néri, convoquée par le directeur général/secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre Leclerc, conformément à l'article 152 du code municipal, tenu à 19 h, le mardi 15 décembre 2020, sont présents : Messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Frédéric Lizotte, présent à la séance, ainsi que Monsieur Pierre Leclerc, directeur général/secrétaire-trésorier.

Comme il appert et a été reconnu que l'avis public de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du présent code;

Cette séance est convoquée selon l'article 956 du code municipal pour la préparation et l'adoption du budget 2021.

Monsieur Frédéric Dionne, conseiller, dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

355-2020 **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par monsieur Frédéric Lizotte maire.

356-2020 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**

**Et résolu unanimement que :** l'ordre du jour soit accepté.

357-2020 **Présentation des prévisions budgétaires 2021 (Revenus et dépenses)**

Le directeur général remet à chacun des membres du conseil le document intitulé « Prévisions budgétaires 2021 » avec explications.

Monsieur Pierre Leclerc, directeur général, présente les prévisions budgétaires suivantes :

**Revenus**

Tarifcation pour services municipaux	266 042.00\$
Autres recettes de sources locales	48 720.00 \$
Péréquation et diversification des revenus	202 525.00 \$
École primaire	10 286.00 \$
Taxe foncière générale	557 717.00 \$
Immeubles du Gouvernement fédéral	267.00 \$
Immeubles du Gouvernement du Québec	1 796.00 \$
Recettes du Site d'enfouissement	<u>96 000.00 \$</u>

**Grand total des revenus** **1 183 353.00 \$**

**Dépenses**

Administration générale	282 457.00 \$
Sécurité publique	157 586.00 \$
Transport routier	152 284.00 \$
Hygiène du milieu	358 925.00 \$
Santé et bien-être	1 400.00 \$
Aménagement, urbanisme, développement et Supra-local	91 387.00 \$
Activités récréatives et culturelles	84 099.00 \$
Frais de financement	<u>55 215.00 \$</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 183 353.00 \$</b>

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte**

**Résolu unanimement que :** le conseil accepte les prévisions budgétaires ci-dessus (Revenus et dépenses 2021). Une copie de ces prévisions est annexée à ce procès-verbal.

358-2019

**Adoption du programme triennal en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023**

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**

**Résolu unanimement qu' :** il soit par la présente résolution adoptée par le conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri le programme triennal en immobilisation qui se répartit comme suit :

Année financière	2021	2022	2023
Total des dépenses en immobilisations anticipées	470 000.00 \$	100 000.00 \$	200 000.00 \$
<b>Total des investissements</b>	<b>770 000.00 \$ \$</b>		

La ventilation de ces immobilisations apparaît au document déposé en annexe. Pour certains projets la réalisation de ceux-ci est conditionnelle à l'obtention d'aides financières gouvernementales.

359-2019

**Publication du budget 2021**

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**

**Et résolu unanimement qu' :** un rapport explicatif des prévisions budgétaires pour 2021 soit publié dans le journal l'Écho des Beaux-Biens lequel est distribué à chaque adresse de la municipalité (Ref. Article 957 du Code municipal). De plus, un rapport explicatif sera transmis lors de l'envoi des comptes de taxes 2021.

360-2019

**Avis de motion (Dépôt du projet de règlement numéro 298 concernant le taux de taxation pour l'année 2021)**

Monsieur, Frédéric Dionne, conseiller, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de règlement concernant le taux de taxation pour l'année 2021. Un résumé du projet du règlement numéro 298 a été fait par le directeur général et des copies du projet de règlement étaient disponibles.

361-2019

**Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

362-2019

**Levée de la séance**

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**

**Unanimement résolu que :** la séance soit close à 19 h 20.

\_\_\_\_\_  
Frédéric Lizotte, maire

\_\_\_\_\_  
Pierre Leclerc, sec.-trésorier

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du présent Code municipal.